

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 122

Juillet 2024



Une année s'achève pour le CME



 **Panneau
Pocket**





Edito		p.3
Mairie		p.4
Travaux		p.6
Enfance & jeunesse		p.9
Focus		p.13
Bon à savoir		p.14
Culture & animation		p.17
CAMVS		p.23
Agenda		p.24

Mairie de Boissise-la-Bertrand

2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : contact@mairie-boissiselabertrand.fr
Page Facebook : @mairieboissiselabertrand

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi : 9h00 à 12h00
13h30 à 17h00
Mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00



Boissise 'MAG

Votre magazine d'informations municipales de Boissise-la-Bertrand n° 122
www.boissise-la-bertrand.fr
Juillet 2024



Une année s'achève pour le CME



Juillet 2024- n°122

Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer
Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szeszak, Mireille Chapus
Charte graphique et mise en page : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 550 exemplaires

**Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,**



Le début de ce mois de juillet marque la fin de l'année scolaire pour nos enfants accompagnée des joies des spectacles de fin d'année, des fêtes des écoles ou des kermesses. C'est également pour beaucoup d'entre nous le signe des vacances, des moments de convivialité en famille, entre amis en profitant des espaces extérieurs. Pour que tous, à Boissise-la-Bertrand, nous puissions passer un bel été, il est nécessaire de respecter quelques règles qui vous sont rappelées au fil des pages de ce journal.

Je tiens à remercier chaleureusement les Boissisiens pour leur présence aux multiples événements organisés par la commune et les différentes associations et leur participation précieuse au dynamisme de notre village.

Je souhaite féliciter nos agents techniques qui malgré la pluie et le mauvais temps travaillent sans relâche pour rendre notre commune accueillante et agréable. L'arrivée des beaux jours était attendue de tous tant ce printemps pluvieux a rendu difficile l'entretien des nombreux espaces verts de notre territoire. Cet épisode pluvieux aura eu l'avantage indéniable de remettre à niveau les nappes phréatiques mises à mal depuis plusieurs années mais répondre au rythme des repousses était une réelle gageure.

L'équipe municipale, ainsi que tous les services, reste à votre écoute et à votre disposition pour vous apporter les meilleures solutions et informations afin de vous offrir un cadre de vie toujours plus agréable à Boissise-la-Bertrand.

*Bel été
à Tous*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Delmer', written in a cursive style.

Olivier DELMER
Maire de Boissise-la-Bertrand

Bienvenue à M. et Mme Arzu ULUCAN

Le Bar Tabac Le KERVI est heureux de vous accueillir, depuis le 2 mai 2024, dans un cadre chaleureux et convivial, où nous vous proposons :



- dépôt de pain et viennoiseries,
- brasserie le midi du lundi au samedi,
- pizzas sur place le midi et à emporter le soir,
- boissons à emporter.

Nous aurons aussi l'occasion de vous proposer des soirées à thème.

Nos horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 6h à 20h

Samedi : 8h à 20h

Dimanche : 8h à 13h.

Avec le plaisir de vous accueillir.

Au KERVI vous serez ravis d'être bien servis.

Au revoir Jean Claude

C'est avec un profond regret que nous annonçons le décès de Jean-Claude Brumeau.

Il a vécu de très nombreuses années à Boissise-la-Bertrand, il a été conseiller municipal, très impliqué dans la vie de notre village, il avait repris avec enthousiasme le Comité des Fêtes dont il fut un président dynamique initiant les premiers réveillons du jour de l'an pour le plus grand plaisir des Boissisiens. Fidèle, il participait toujours aux sorties et voyages organisés par le Club de l'Amitié témoignant ainsi de son engagement dans la vie de notre village.

Nous pensons à sa famille et lui présentons nos sincères condoléances.



Carnet de l'état civil

Le conseil municipal,

souhaite la bienvenue à :

- Maggie, Iris, Murielle FERRARIO née le 17 juin 2024

félicite l'union de :

- Johanne, Chantal, Françoise LEVASSEUR et Benjamin, Loïc, Eric GUILLAUD mariés le 11 mai 2024
- Léonie, Amélie, FRYDMAN et George, Alex KWAKYE mariés le 11 mai 2024

assure de sa sympathie les familles éprouvées par les décès de :

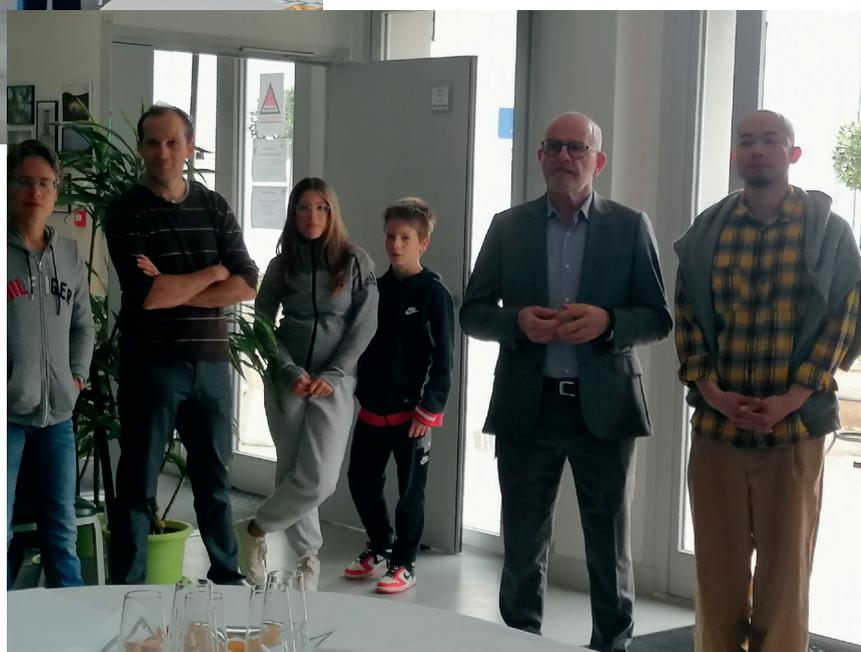
- Jean Claude BRUMEAU décédé le 6 février 2024
- Muriel, Louissette MONTETEAU épouse YSEMBERT décédée le 10 juin 2024

La publication d'informations relatives à l'Etat civil des personnes n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles auprès du service concerné.



Cérémonie du 1er mai

En présence de M. le maire Olivier Delmer, des élus, des associations, du Conseil des Aînés et de M. Rousselin, directeur de l'école, s'est déroulée la cérémonie du 1er mai afin d'accueillir les nouveaux Boissisiens et les récipiendaires aux diplômes d'honneur du travail avec, bien sûr, la remise du traditionnel brin de muguet !



Aménagement Dépose Minute Ecole

Le projet consistait en l'aménagement de l'accès à l'école dans le cadre de Vigipirate par la suppression des places de stationnement existantes, la création d'un dépose-minute et le réaménagement du parvis permettant une mise en sécurité des piétons (parents et enfants) lors de l'entrée et sortie des classes.

Par la même occasion, le parcours piéton menant à l'école (entrée nord de la rue Fontaine la Reine) a lui aussi été aménagé afin de renforcer la sécurité et répondre au PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics), dont l'objectif est de créer un environnement où chacun, quel que soit son niveau de mobilité, peut rejoindre en toute sécurité tous points de notre village.

Le résultat est particulièrement satisfaisant, les premiers retours utilisateurs le confirment et nous rassurent sur les choix faits. Les végétaux choisis par nos « chères élues fleurissement » rendent le lieu très agréable.



Rue Malka

Nous avons supprimé un terre-plein inadapté et sans cesse détérioré par du « stationnement sauvage » qui finissait par présenter un danger pour les riverains et rendait complexe son entretien par notre équipe technique.



Rues des Clos et Loups / chemin au Loup / ruelle des Perreux

Ces rues vont, pendant les trois prochains mois juillet/août/septembre, faire l'objet d'une complète réfection avec encore une fois des aménagements répondant aux critères du PAVE et de la loi climat.

Le projet prévoit aussi l'aménagement d'une sente piétonne entre la rue des Egremonts et celle des Clos qui complétera les possibilités de cheminement pédestre nord/sud.

Lors de ces travaux sera aussi réalisé le second tronçon du chemin au loup entre les rues des Egremonts et Loup (le premier est celui réalisé il y a deux ans entre les rues des Sangliers et Egremonts), ce qui permettra de rejoindre le rond-point du cimetière sans avoir à passer obligatoirement par celui de l'Eglise.

D'autre part, la fin de la rue de l'Aunette ainsi que la ruelle des Perreux sont incluses dans ce lot de travaux de réfection des voiries.

L'entretien des plantations en limite de voirie

Ce n'est pas la première fois qu'un rappel est fait sur ce sujet, cependant, certains font les sourds et se mettent totalement hors lois.

Des situations particulièrement dangereuses se sont développées sur notre commune, des procédures sont, malheureusement, en cours afin de les faire disparaître aux frais des intéressés et les sommes correspondantes leurs seront réclamées directement par le Trésor Public.

Ces procédures vont s'amplifier notamment sur la RD39 où beaucoup de haies sont laissées sans entretien ce qui représente un danger pour les usagers et provoque aussi des dégâts sur les réseaux aériens.

Afin de vous éviter ces désagréments, votre mairie vous invite à vous faire connaître rapidement si vous avez des questions ou si vous souhaitez être orientés vers une entreprise spécialisée qui connaît les règles d'interventions sur une route départementale.

Le département, à la suite de nos demandes répétées, vient quant à lui de réaliser le gros élagage/fauchage qui lui incombe côté Seine, reste le côté riverains qui est à la charge de chacun.

Vos obligations en la matière sont aussi consultables sur le site internet de votre mairie : boissise-la-bertrand.fr/fr/reglements-municipaux

Fin de l'ADSL, passage à la Fibre Optique

Dans les derniers numéros du Boissise'Mag, nous vous informions qu'Orange avait programmé la fermeture commerciale de son réseau cuivre le 31/01/2024, puis sa fermeture définitive le 31/01/2025 pour un premier lot de communes dont la nôtre fait partie.

Lot 1 : les dates clés pour cette fermeture du réseau cuivre



Enjeux :

- > 100 % des locaux raccordables / Qualité du réseau fibre basée sur deux indicateurs / disponibilité des offres et des niveaux de services
- 10 > des processus de production courts et performants – une information sur l'état du raccordement des clients et de la saturation du réseau

Plusieurs situations peuvent se révéler :

- Les usagers qui ont un abonnement Internet en ADSL qui fonctionne très bien et qui vont devoir migrer vers une offre Fibre Internet.
- Les usagers qui n'ont qu'une ligne historique de simple téléphonie et qui vont devoir aussi souscrire à une offre Fibre Téléphonie.
- Les usagers pouvant avoir, en plus de leur ligne principale, des anciennes lignes téléphoniques cuivre dédiées aux alarmes, à la télésurveillance, aux ascenseurs, etc, qu'il va falloir aussi recenser/transformer.

Nous arrivons au terme de ce projet et nous vous invitons à nouveau de vous rapprocher au plus vite de votre opérateur afin qu'il vous propose une solution.

En cas de difficultés, sachez que vous pouvez consulter un autre opérateur (Bouygues, Free, Orange, SFR), qui peut proposer des solutions autres que la Fibre (par exemple une offre satellite que tous ne proposent pas).

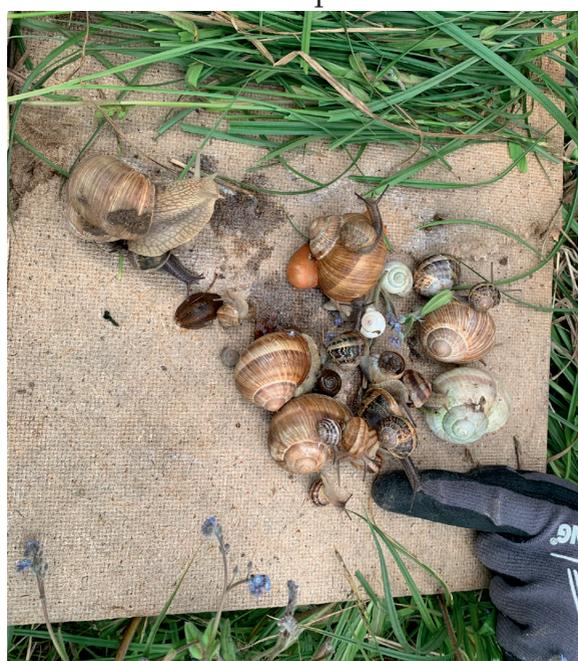
Découverte de l'ATE* du groupe scolaire Les Fontaines

Les élèves de CM1 et CM2 participent dans le cadre pédagogique à un projet de sensibilisation à la biodiversité et protection de la nature sur l'Aire Terrestre Éducative* située sur le site de l'ancienne carrière (les « Fouilles » dans le vocable des Boissisiens).

Après une présentation du projet par leurs enseignants et la structure référente scientifique, les écoliers ont entamé la partie pratique par un état des lieux du site. Suite à un premier inventaire des plantes présentes, ils ont commencé par éradiquer les Buddleias, espèce végétale invasive et envahissante qui bloque l'installation de végétaux endémiques et contribue également à la disparition d'insectes notamment les papillons.

Ce travail de préparation effectué, les enfants ont commencé un inventaire de la biodiversité comptabilisant différentes variétés d'insectes, de plantes, d'escargots etc.

Après les dix séances de cette année, ce projet, visant à mettre en place une gestion du site de biodiversité, sera transmis d'année en année aux futurs élèves car le concept est de s'inscrire dans la durée.



Le Conseil Municipal des Enfants

Atelier mosaïque

Le CME a participé à un atelier mosaïque avec nos aînés de Malka.

Les enfants et les résidents ont laissé leur imagination s'exprimer pendant un après-midi créatif, qui a apporté stimulation cognitive et motrice. La patience et la précision requises pour cet atelier ont été bénéfiques à la cohésion et au plaisir de ce moment de partage.



Inauguration de la boîte à livres

Le CME a inauguré la boîte à livres dédiée aux enfants, dans le parc devant l'école. A vous maintenant de la faire vivre en prenant et en déposant des livres. Prenez-en soin !!

Un grand merci à l'équipe technique, Gabriel, Bilal et Yannick.

Visite du Centre de Transmissions de la Marine

Cette visite est toujours très attendue par les enfants : pouvoir franchir les grilles du CTM ! Cette année nous avons pu assister à une démonstration de dressage des chiens. Un grand merci aux militaires qui nous ont accueilli et ont répondu aux 1000 questions du CME.



Plantation d'un arbre

Le CME pour sa dernière séance a planté un Ginkgo sur la butte. Appelé également Arbre aux mille écus, il est répertorié comme la plus ancienne famille d'arbres remontant à plus de 300 millions d'années.

Les enfants sont sensibles à notre environnement et cet arbre, symbole de croissance, nous rappelle de prendre soin de notre planète.



Les enfants de la résistance

Les enfants ont beaucoup apprécié l'intervention d'Alain Bernheim (1er adjoint à M. Olivier Delmer, maire) pendant le CME de mai. Pour les 80 ans du débarquement, il leur a expliqué la résistance pendant la guerre, dans nos communes. Une BD « Les enfants de la résistance » a été offerte à chaque enfant. Bonne lecture !

Nous remercions les enfants du CME pour leur dynamisme et leur implication dans les différents événements que nous avons mis en place. L'engagement citoyen commence dès le plus jeune âge, chacun d'entre nous peut contribuer à un monde meilleur. Bonnes vacances à vous toutes et tous !

Ecole Multisports

L'association Sport Famille Plaisir installe une activité sportive les lundis soirs à la Recellerie pour les enfants de Boissise-la-Bertrand et Boissettes de 3 à 11 ans.

L'École Multi-Sports
c'est développer et améliorer ses capacités motrices en s'amusant, à travers des valeurs comme la coopération, le respect, le goût de l'effort et la solidarité.



Adhérente de la charte des Écoles Multi-Sports, l'association Sport Famille Plaisir vous propose un programme riche et varié, encadré par des éducateurs sportifs diplômés d'état.





Rendez-vous sur le site sport-famille-plaisir.fr pour plus d'information.

Une ferme à l'Ehpad Lucie et Edgar Faure

Le 15 mai, 21 de nos enfants sont allés à la résidence les Bruyères, nous avons pu partager un moment fort en émotion, des rires souvent, de craintes parfois quand les poules sont venues picorer dans nos petites mains potelées. Ensuite nous avons joué à deviner les cris d'animaux et au chamboule-tout avec les résidents. La complicité est de plus en plus perceptible entre les enfants et les résidents.



Bilan de l'année

Enfin, les grandes vacances, les cris d'enfants dans la cour d'école vont faire une pause pour cette période de vacances estivales. La rentrée s'est faite de façon mouvementée, avec le remplacement de Mme Saquet partie en juin 2023 à la retraite et le départ de la directrice Mme Ratzimbazafy. Une nouvelle équipe s'est mise en place autour de notre nouveau directeur, M. Mathieu Rousselin. Grâce à cette équipe éducative bienveillante, cette année se termine dans la quiétude et la satisfaction de tous d'une mission bien accomplie. Les enfants ont la chance d'avoir une petite école dynamique, des cours d'anglais financés par la municipalité ont été dispensés à partir de la moyenne section de maternelle. L'Aire Terrestre Educative (ATE) orchestrée par l'Education nationale et soutenue par la municipalité, est un véritable succès. Vous pouvez dès à présent vous promener à l'entrée du terrain des Fouilles et observer le travail réalisé par les enfants de l'école. Un écosystème optimisé pour la faune et la flore s'est installé. A l'école, les enfants ont pu faire leurs propres plantations et manger radis, salades et fraises grâce aux ateliers jardinage. Vous avez également pu suivre les aventures du périscolaire qui a terminé l'année par un grand spectacle proposé aux EHPAD, au Conseil des Aînés et aux parents fin juin. Les actions du CME ont été encore une fois très riches cette année. La culture du civisme, la citoyenneté, l'écologie ont été un fil conducteur dans le programme du petit Maire et de son équipe. La mise en place de Sport Famille Plaisir à Boissise est un vrai soutien pour les familles. Nous continuerons l'année prochaine le partenariat pendant les petites vacances scolaires. Nous nous projetons déjà dans l'année qui arrive pour faire de notre petite école, une institution où il fait bon y apprendre, grandir à son rythme, dans la bienveillance et le respect.

L'association célèbre ses 30 ans



Le sens de l'engagement, le sens de la vie

Ce mercredi 29 mai 2024, la résidence Ehpad Lucie et Edgar Faure à Boissise-la-Bertrand en Seine-et-Marne a fait danser ses habitants et leurs familles pour célébrer le trentième anniversaire des Bruyères Association. Un événement très attendu qui a réuni près de 140 participants pour un moment de partage et de bienveillance.

L'ouverture a été marquée par un discours émouvant de la directrice de la résidence, Madame Laura Vérité, qui a rappelé les valeurs fortes de l'association depuis sa création en 1994 : « Dans cette association on parle : de toutes les rencontres réalisées au cours de ces 30 années laissant ainsi des souvenirs et des avancées indélébiles. En gardant en mémoire tous les habitants qui ont laissé leurs traces dans nos murs et bien évidemment tous les collaborateurs qui ont su mener à bien les accompagnements les plus complexes et si gratifiant. On peut évoquer les nombreuses femmes et hommes passionnés, impliqués avec de fortes valeurs qui sont engagées pour le bien vieillir, des collaborateurs ayant une humanité débordante et faisant de cette association un lieu de vie et d'envie. Nous menons des échanges constructifs avec les parties prenantes de la maison et cela contribue pleinement à l'amélioration continue de notre accompagnement qui est basé sur la transparence et la confiance. La reconnaissance des proches et des habitants reste pour nous une source de motivation sans faille au sein de la résidence Lucie et Edgar Faure »



Elle a également exprimé sa gratitude envers tous ceux qui contribuent chaque jour à la vie de la résidence en remettant un trophée à la plus ancienne salariée, Mme Béatrice BOUSSER, en

poste dans la résidence depuis 2003, ainsi qu'à Liliane KULEZYCKI, habitante de la résidence depuis 2009. Le conseil municipal des enfants de la commune de Boissise-la-Bertrand a également fait le déplacement pour l'occasion.

L'après-midi a été animée avec de nombreuses activités telles que le concert musical, la chanson des 30 ans de l'association, le goûter au champagne et la multitude de surprises pour les petits comme pour les grands. Les enfants et les adultes ont pu participer ensemble à ces activités, renforçant ainsi les liens entre les résidents et leurs proches.

Le moment fort de l'après-midi a été sans doute le concert organisé par l'Orchestre Yannick CHAMPION qui a su enchanter l'assemblée avec un répertoire varié et entraînant. La piste de danse s'est vite remplie, témoignage de l'ambiance festive et chaleureuse qui régnait tout au long de l'événement. Un goûter gourmand, préparé avec soin par les équipes ainsi que par une pâtisserie locale a été servi pour ravir les papilles de tous les participants.

Cette célébration à la résidence Lucie et Edgar Faure n'est que le début d'une série d'événements prévus dans les différentes résidences du groupe associatif tout au long de l'année. Chaque résidence aura l'occasion de marquer cet anniversaire important, en mettant en lumière les spécificités et les talents de ses habitants et de son personnel.

Pour plus d'informations sur les prochains événements et les actions de notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

À propos : Les Bruyères Association

Fondée en 1994, Les Bruyères Association est une association à but non lucratif qui a bâti son identité, son savoir-faire et son développement autour d'une volonté clairement affichée : proposer une offre de services innovante, adaptée aux besoins et aux moyens des Personnes Agées que celles-ci soient autonomes ou en perte d'autonomie. Cette approche permet à LBA, depuis 30 ans, de répondre aux normes de qualité, toujours plus exigeantes tant en matière d'hébergement que d'accompagnement, offrant ainsi à chaque Résident : respect de sa vie sociale et de son autonomie, bienveillance, liberté d'aller et de venir et soins adaptés.

La vocation de LBA, Les Bruyères Association se résume en une phrase : « **Accueillir, accompagner les personnes âgées et soutenir leurs proches en offrant des lieux de vie où se conjuguent solidarité, convivialité et partage, le tout dans un esprit véritablement Humaniste** ». C'est tout le sens du mouvement engagé depuis 2021 pour une approche plus domiciliaire. »

Fermeture temporaire de la déchèterie de Vaux-le-Pénil



Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services, le Smitom-Lombric construit un nouveau centre de tri plus performant sur la plateforme de tri des encombrants et de l'actuelle déchèterie. Celle-ci sera donc fermée du 15 juin au début de l'année 2025. Une déchèterie plus spacieuse sera érigée juste en face, sur la rue du Tertre de Chérisy, afin de mieux répondre aux besoins des administrés et de valoriser davantage les déchets qui y seront déposés.

Les usagers ayant accès à l'ensemble des déchèteries du Smitom-Lombric sur présentation de la carte d'accès, vous trouverez ci-dessous les jours et horaires d'ouverture des déchèteries.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bourron-Marlotte	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	FERMÉ	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30
Dammarie-lès-Lys	14h-18h30	FERMÉ	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30
Écuellen	14h-18h30						
Le Châtelet-en-Brie	14h-18h30						
Le Mée-sur-Seine	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	FERMÉ	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30
Orgenoy	14h-18h30						
Réau	14h-18h30						
St-Fargeau-Ponthierry	FERMÉ	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30
Savigny-le-Temple	14h-18h30						
Vaux-le-Pénil	FERMÉ						
Vulaines-sur-Seine	14h-18h30						



**Du 15 juin 2024
à la réouverture
de la déchèterie
de Vaux-le-Pénil**

Phishing

Le phishing, ou hameçonnage en français, est une escroquerie ayant pour objectif de vous soutirer des renseignements personnels dans le but de perpétrer une usurpation d'identité.

Avec l'arrivée de l'été, les tentatives de fraude ont tendance à augmenter.

Quelques signes qui doivent vous alerter :

- Message alarmiste et urgent.
- Numéros commençant en 06 ou 07.
- Informations douteuses ou incohérentes.
- Langue étrangère.
- Fautes d'orthographe.
- Demande d'informations secrètes (identifiants, numéro de carte bancaire...).



De façon générale, ne répondez pas à des communications que vous n'attendez pas (une livraison inattendue, un lot gagné sans avoir participé à un concours...).

Pour passer un bel été à Boissise-la-Bertrand !

Rappel de quelques règles

• L'entretien devant chez soi : les obligations des riverains

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacun d'entre nous !

En toutes saisons, les propriétaires ou les locataires sont tenus, chacun, au droit de sa façade, de procéder au désherbage des pieds de murs ainsi que les trottoirs circulables...

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et présentés à la collecte des déchets verts.

Arrêté municipal en date du 17 mai 2024 consultable sur le site de la commune, rubrique mairie / règlements municipaux.



• Le bruit

Les beaux jours arrivant, l'entretien des jardins et le bricolage rythment notre quotidien et sont autant d'occasions de générer du bruit.

L'arrêté municipal du 10 octobre 2019 réglemente les créneaux horaires durant lesquels tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies... peuvent être utilisées par les particuliers.

- Du lundi au vendredi : 8h-12h/14h-20h
- Le samedi : 9h-12h/14h-19h
- Le dimanche et jours fériés : 10h-12h.

En ce qui concerne les activités bruyantes effectuées par les professionnels, l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2019 précise les horaires autorisés suivants :

- Du lundi au vendredi : 7h-20h
- Le samedi : 8h-20h.

Les deux arrêtés, listés ci-dessus, sont consultables sur le site internet de la commune, rubrique mairie / règlements municipaux.



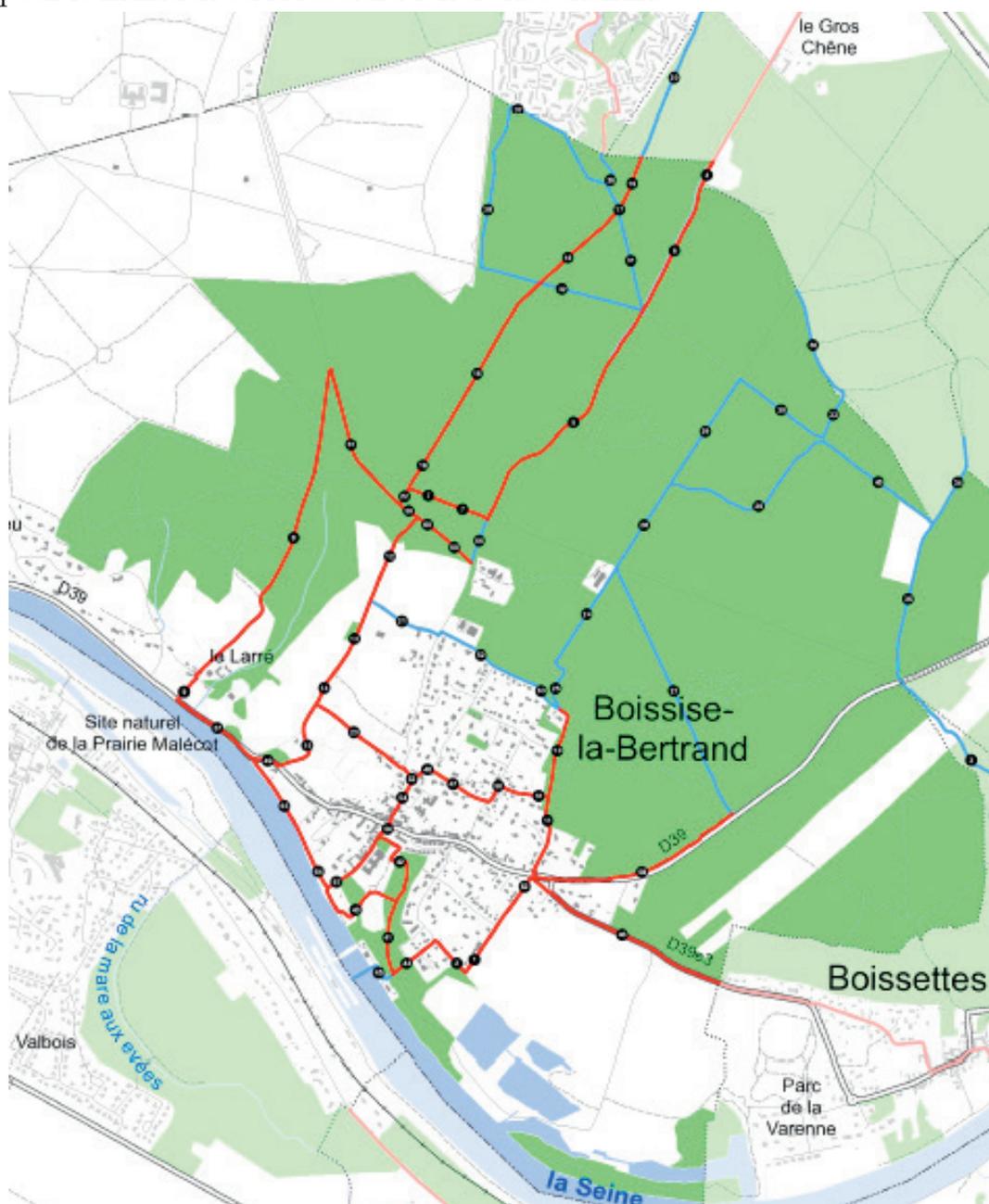
Valorisation des chemins et sentiers de Boissise-la-Bertrand

Sous l'égide du Département de Seine-et-Marne, la mairie avec le Conseil des Aînés ont mis à jour le nouveau plan des sentiers (PDIPR *).

Le but étant de préserver le patrimoine de nos chemins ruraux et de randonnée, d'assurer la continuité des itinéraires et de leur pérennité, de promouvoir la promenade et la randonnée en partenariat avec différents acteurs (Agglomération de Melun Val de Seine, Comité départemental du tourisme, Coderando 77).

Nous nous sommes appuyés sur les anciens plans cadastraux afin de conserver les noms historiques du territoire communal (ex : Ruelle Pissevin, Bas Boire : passé viticole de BLB, Allée de la Ferme des Joies : ferme fortifiée de la fin du 18^e, Allée des Vieilles Garennes : secteur de chasse, FR Place d'Armes : l'ancien « camp militaire léger de Melun »).

Ce document a fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal en date du 18 juin 2024 pour être ensuite entériné par le Département. La Commune est chargée de maintenir l'intégrité de ces sentiers ; dans ce cadre-là, elle pourrait obtenir des subventions auprès du Département de Seine-et-Marne pour le maintien ou la restauration de nos chemins.



*PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées.

Venez-vous joindre à l'aventure des As dès la rentrée de septembre



L'association As en Danse et toute sa team seront heureuses de vous accueillir dans la joie et la bonne humeur pour vous faire découvrir cette superbe danse, le Zouk brésilien.

Laissez de côté les idées reçues et venez tester par vous-même. Vous verrez l'essayer c'est l'adopter.

Vous pourrez nous rencontrer au forum des associations de Boissise la Bertrand le 14 septembre 2024.

Et pour patienter avant la rentrée, nous organisons des initiations gratuites tous les dimanches après-midi du mois de juillet à partir de 15h30 à Caliceo, près du Carré Senart. En terrasse, avec un mocktail, n'hésitez pas à venir partager un moment de détente avec nous.

Dès septembre, As en Danse vous attend chaque mercredi soir à 20h dans la superbe salle de la Recellerie à Boissise-la-Bertrand pour un cours de Zouk Brésilien spécial débutant et 21h pour un cours intermédiaire.

Le Zouk Brésilien est une danse à deux qui a pour origine la lambada. Elle présente l'avantage de se danser sur tous les styles de musique et laisse une grande place à l'imagination et au lâcher prise. Elle n'a rien à voir avec le zouk antillais.

Notre professeur Patrick, diplômé de l'école de danse DBAC d'Alex de Carvalho, saura vous transmettre sa passion avec humilité et bienveillance.

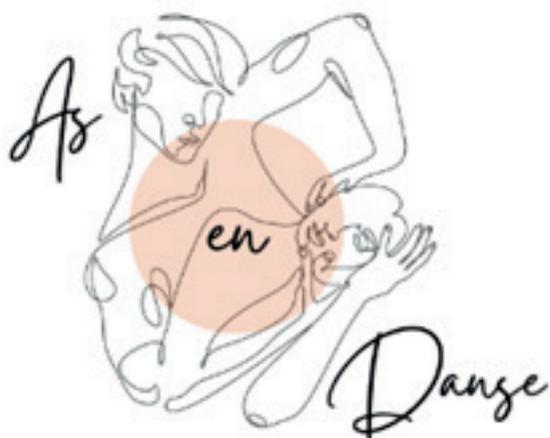
Il est accompagné de sa partenaire la gracieuse Anna pour nous enseigner les ficelles de son art.

Seul.e ou en couple, venez nous rejoindre pour une année pleine de surprises. Ambiance conviviale et délirante garantie.

Nous vous attendons nombreux.ses pour une nouvelle année encore magique.



A très vite.
Julia et Stéphanie,
fondatrices
d'As en Danse.



Cours les mercredis de 20h à 22h la Recellerie
20h - 21h cours débutant
21h - 22h cours intermédiaire
Pour plus d'infos : as.en.danse77@gmail.com
Page Facebook : As en Danse

Une randonnée pour célébrer les Jeux olympiques !

La grande randonnée vers Paris, labellisée Terre de Jeux 2024, a débuté le 13 janvier et s'est achevée le 12 mai 2024 à Paris. Sept itinéraires convergeaient vers la capitale pour mettre en valeur la discipline, ce qui représentait plus de 10 000 kilomètres en 558 étapes et 120 jours. Elle a traversé la Seine-et-Marne et s'est arrêtée à Boissise-la-Bertrand le mardi 7 mai 2024 à 12h. Une animation au niveau du barrage, proposée par Patrick Pignet a ravi les nombreux randonneurs. Merci Patrick pour ce bon moment !



Un concert envoûtant !

Un public nombreux est venu entendre l'ensemble à cordes de Patricia Saquet ce dimanche 23 juin à l'église Saint Germain d'Auxerre de Boissise-la-Bertrand. Des airs célèbres de Beethoven, Télémann, Schubert, Pergolèse, Schostakovick, Manfredini et Bizet ont résonné dans l'église suscitant des applaudissements nourris à chaque performance. Rendez-vous a été convenu pour pérenniser cette belle représentation musicale. Merci pour ce bon moment !



Sports-Loisirs : soirée barbecue

En ce vendredi 7 juin à la salle de la Recellerie : notre association Sports-Loisirs était à l'honneur pour sa grande soirée du traditionnel barbecue. S'il est vrai que ceux-ci se suivent et se ressemblent, c'est chaque année un évènement festif attendu et une joie de se retrouver nombreux pour partager un bon moment ensemble sous un soleil rayonnant et resserrer nos liens amicaux.

Il est vrai que pour notre association, convivialité et bonne humeur restent les 2 points forts sur lesquels notre présidente Brigitte Michallet ravie n'a pas omis d'insister dans son discours. Nous comptons en effet à ce jour 103 adhérents : tous très satisfaits de l'ambiance, de la qualité ainsi que de la variété des cours proposés par nos animatrices chevronnées et bienveillantes : Valérie, Clarisse et occasionnellement Corinne (une remplaçante du lundi fort appréciée).

Afin d'assurer la réussite de cette soirée, chaque adhérent a eu à cœur de préparer une entrée ou un dessert : couleurs et saveurs étant au rendez-vous ! Bien sûr, comme d'habitude le chef Christian Roy était aux commandes du barbecue secondé efficacement par Gérard Receveur et Bruno Caminade, tous trois nous ont régalingé de leurs succulentes grillades !

Pour parfaire ce beau moment, la présidente a exprimé ensuite au nom de son bureau (toujours fidèle au poste) et des adhérents toute sa gratitude, d'abord envers nos animatrices remerciées par un joli bouquet et un petit cadeau, puis à l'égard de M. Delmer, maire de notre commune, pour son soutien indéfectible.

Mais comment clore ce sympathique moment si ce n'est par une démonstration endiablée de Zumba emmenée par la pétillante et infatigable Clarisse et ses élèves : un aperçu des cours du jeudi soir au succès garanti ... Mais, toutes les bonnes choses ayant une fin, c'est sur une musique pleine d'entrain que tous les convives se séparèrent joyeusement.



Une fois de plus, saluons la pleine réussite de ce barbecue édition 2024 !

Rendez-vous le samedi 14 septembre au forum des associations pour les renseignements et inscriptions. Vous pourrez, prochainement, vous procurer la fiche d'inscription à l'accueil ou sur le site internet de la mairie.

Merci à tous pour votre fidélité et bonne continuation à l'association Sports-Loisirs si fédératrice dans notre village !



Comité des fêtes

La soirée Créole

Samedi 27 avril 2024, le Comité des fêtes a organisé une soirée créole en partenariat avec l'association Les Flamboyants du Mée sur Seine. Les Flamboyants fêtaient leurs 25 ans et ont retracé leur histoire. A cette occasion, les tenues traditionnelles d'antan ont été présentées. Les participants à cet événement ont pu déguster différents plats créoles. La soirée s'est terminée par une ambiance généraliste, des chorégraphies ont enflammé la piste de danse.



La Brocante

Dimanche 26 mai 2024, la brocante organisée par le comité des fêtes s'est déroulée pour la première fois en extérieur, sur le parking de la Recellerie et devant l'école des Fontaines. Un Food truck a pu proposer des crêpes sucrées, salées et des cookies tout au long de la journée. Le soleil, bien que timide le matin, nous a fait l'honneur de sa présence pour le reste de la journée.

Les visiteurs étaient au rendez-vous. Les exposants ont pu échanger ensemble et s'encourager.



La Marche

Réveil matinal samedi 8 juin 2024 pour les Boissisiens qui se sont essayés aux divers instruments dans le cadre de la marche dynamique. Nous nous sommes appuyés sur le parcours famille (4,7 kms) et nous avons fait quelques pauses bien méritées. Chaque participant a pu découvrir ou redécouvrir le village à un rythme différent, au son des caisses claires. A la fin du parcours, un apéritif a été proposé aux participants dans le parc des Vives Eaux.



Créa'Kids

Une belle fin d'année pour nos jeunes créateurs !

Au mois de mars ils ont peint un tote bag, en avril ils ont cousu un sac en feutrine, en mai ils ont fabriqué et peint une guirlande en tissu et une manique et en juin, ils ont peint un tableau de vacances aux couleurs de l'été.

La joyeuse ambiance et les bonnes idées sont toujours au rendez-vous.

Bonnes vacances à tous et merci aux bénévoles sans qui nos activités ne pourraient exister.

L'équipe de Créa'kids



Week-end agréable à Boissise-La-Bertrand

Le Conseil des Aînés a renouvelé l'organisation d'un concours photos ayant pour thème « Ombres et lumières de notre village ». Celui-ci se déroulait à la salle communale de la Recellerie le samedi 8 et le dimanche 9 juin. 46 photos étaient exposées et en compétition dont 6 dans la catégorie enfant. Deux prix ont été attribués par le jury et par le vote du public parmi les 200 visiteurs.

Le jury a récompensé Mme Keller pour sa photo « La passerelle du barrage des Vives Eaux » et dans la catégorie enfant Célya Luriot pour « Randonnée équestre »

Le prix du public a été décerné à Mme Garault pour son « Lever de soleil sur les fouilles en hiver » et pour la catégorie enfant à Célya Luriot pour son « Ombre en mouvement ». Un stage photo a été attribué à Alexandre Garault pour la qualité de ses clichés.

Par ailleurs M. Patrick Pignet, membre du CdA, a partagé avec les visiteurs sa passion pour la géologie avec un grand nombre de minéraux. Il nous a fait découvrir, à l'aide d'un microscope et d'une lampe UV, les qualités et beautés de la nature.

L'exposition importante par le nombre de pièces présentées a également fait le plaisir des élèves de l'école des Fontaines qui ont eu la chance d'avoir une visite organisée par Patrick et M. Rousselin le lundi matin, moment trop court pour les enfants vivement intéressés par tous ces minéraux.

Félicitations à tous les artistes qui ont su si bien mettre en valeur notre village.

Remerciements à M. le Maire et aux élus présents pour leur aide et leur présence. Les membres du CdA ont l'espoir que les enfants soient plus nombreux lors du prochain concours.

Merci à tous.



La Rando du Val de Seine, 1ère édition !

La Rando du Val de Seine, 1ère édition !

Trait d'union entre nos communes, la Seine sera célébrée avec la nouvelle randonnée pédestre créée par l'agglomération. Rendez-vous le 29 septembre à Melun pour prendre le départ d'une des trois boucles, de 7, 17 et 25 km. Une rando gratuite et ouverte à toutes et tous.

Randonneurs aguerris, marcheurs ou flâneurs du dimanche... Vous êtes toutes et tous bienvenus pour cet évènement sportif de plein air ; qui promet une journée conviviale, festive et ludique, à la découverte du patrimoine naturel et historique de Melun Val de Seine.

Le village de départ :

- Situé au Stade Paul Fisher à Melun, près de l'Escale, il accueillera un marché de producteurs de saveurs régionales et des artisans d'art, ainsi qu'une offre de restauration et des jeux pour enfants. L'Agglomération sera aussi présente pour vous parler mobilités, biodiversité, tourisme et culture, notamment.
- Des animations tout au long de la journée.
- Une balade contée et interactive : pour marcher tout en s'amusant, un jeu de piste sera proposé sur le parcours de 7 km, accessible aux petits et grands.
- Des animations autour de la biodiversité en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal.
- Un concours de photo sous le hashtag #RandoMelunValdeSeine partagez vos meilleurs photos des plus beaux panoramas, lieux et monuments.

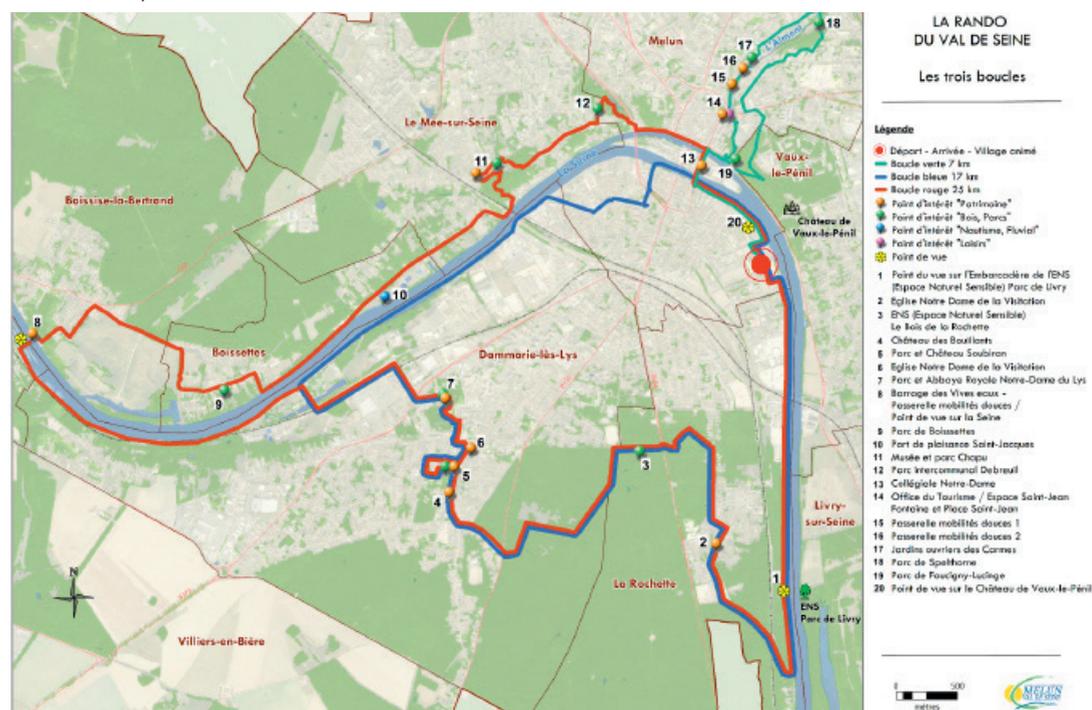
Les trois boucles :

- 7 km à Melun, le long de la Seine et de son affluent l'Almont, en passant par l'île Saint-Etienne devant la collégiale Notre-Dame et deux jolis parcs melunais, en empruntant ponts et passerelles et en particulier celles aménagées par l'Agglo aux Trois Moulins.
- 17 km, sur la rive gauche avec un très beau passage à la Rochette sur les berges et dans le bois classé Espace Naturel Sensible et la belle découverte du parc et de l'abbaye Notre-Dame du Lys, à Dammarie-lès-Lys.
- 25 km ; qui poursuit le parcours de la boucle moyenne, le long des berges, vers Boissise-le-Roi et Saint-Fargeau-Ponthierry, avant de traverser au barrage des Vives Eaux et de revenir rive droite par Boissise-la-Bertrand, Boissettes et Le Mée-sur-Seine. Eglises, parcs, châteaux, villages, port, barrage, île... un parcours très riche et varié.

Inscriptions sur melunvaldeseine.fr (ou sur place).

Dimanche 29 septembre, dès 8 heures, stade Paul Fisher - entrée depuis le portail de l'avenue de la 7ème DBA, entre le tennis club et l'Escale.

Départ des randos : 8h30 pour la grande boucle, 9h30 pour la moyenne et 14h00 pour la petite (horaires prévisionnels).



Événements à venir ...

Agenda



JUILLET  **AOÛT**

Septembre 2024

- Le lundi 2 septembre 2024
Rentrée des classes
École des Fontaines
- Le samedi 14 septembre 2024
Forum des associations
de 14h à 17h30 salle de la Recellerie
- les 14 et 15 septembre 2024
Meeting « Air Légend »
Aérodrome de Melun-Villaroche
- Le samedi 21 septembre 2024
Soirée théâtre
à 20h salle de la Recellerie
- Le dimanche 29 septembre 2024
Randonnée du Val de Seine
dès 8 heures, Stade Paul Fischer à Melun



Octobre 2024

- Le vendredi 4 octobre 2024
Dans le cadre de la semaine bleue
Réunion prévention, 18h à la mairie
- Le samedi 5 octobre 2024
Loto
A 19h30 salle de la Recellerie
- Le dimanche 6 octobre 2024
Les olympiades
de 9h à 18h Parc des Vives Eaux
- Le samedi 12 octobre 2024
Nettoyons la nature
dès 9h salle de la Recellerie
- Le mercredi 16 octobre 2024
Défilé de mode Elora
à 19h30 salle de la Recellerie
- Le jeudi 31 octobre 2024
Halloween
salle de la Recellerie

Novembre 2024

- Le vendredi 8 novembre 2024
Soirée caritative Lafamisol
salle de la Recellerie
- Le lundi 11 novembre 2024
Cérémonie de l'armistice
de la Première Guerre mondiale
Monument aux morts à 12h
- Le samedi 16 novembre 2024
Soirée dansante
à 20h salle de la Recellerie